

Image not found or type unknown



## Visa retour .....

Par **mimi\_valentine**, le **07/07/2011** à **15:49**

Bonjour, rn  
je suis une étudiante étrangère (maroc). rn  
Je suis a la préparation de mon stage de fin d'études au Maroc. Ma carte de séjour expire le 12 juillet et mon stage a été prolongé jusqu'au fin Aout. rn  
Pour cela j'ai contacté la prefecture de montpellier et m'ont conseillé de faire ce qu'on appel un visa retour. rn  
J'aimerais savoir quelle procédure dois je prendre pour retourner en France et surtout renouveler ma carte (en cas d'inscription dans une thèse) dans les meilleures conditions possibles. est ce que je refais un visa etudiant ou un de retour. qu'est ce qu'un visa retour, quelle est sa validité? rn  
Merci

Par **corimaa**, le **09/07/2011** à **00:06**

les visas retour ne sont délivrés qu'aux personnes titulaires d'un titre de séjour en cours de validité ou un récépissé de renouvellement

Par **mimi493**, le **09/07/2011** à **03:21**

et sa délivrance n'est pas un droit. rn  
De plus, l'expérience montre que ça peut prendre des mois. rn  
Par contre, pourquoi ne pas avoir commencé la procédure de renouvellement de votre carte ?